



Déclaration des élu.e.s CGT au CTP **Pouvoir d'achat et retraites** **Nous ne lâchons rien !**

Le 23 mai 2022

Mesdames et Messieurs, les conseiller-e-s régionaux représentant l'Autorité territoriale, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation des agents publics suite à l'issue à deux événements qui ne sont sans liens qu'en apparence : le résultat du deuxième tour de l'élection présidentielle portant de nouveau Emmanuel Macron à la tête de l'État et les dernières « propositions » de RIFSEEP faites par la Collectivité pour les agents régionaux de la filière technique.

Pour la CGT, nous n'avons aucun doute sur la volonté du Président Macron de poursuivre la politique menée durant le premier quinquennat, et même sur l'accentuation annoncée dans le programme présidentiel. Cependant, puisque le Président de la République affiche publiquement que l'avertissement des électeurs l'oblige, il est urgent de considérer avec sérieux les revendications des fonctionnaires, agents publics et salariés.

L'augmentation du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) de 2,65 % au 1^{er} mai 2022, bien qu'on puisse s'en réjouir pour l'ensemble des salariés, n'a rien d'une démarche de progrès : il ne correspond qu'à l'application mécanique des obligations légales en matière de compensation de l'inflation.

Pourtant, avec cette nouvelle augmentation a minima du SMIC, le traitement de certains fonctionnaires en début de grille reste en dessous de la valeur minimum. L'augmentation de la valeur du point d'indice, annoncée quelques jours avant le premier tour des élections présidentielles et qui sera effective au 1^{er} mai, s'adosse uniquement sur la base du taux d'augmentation du SMIC et accentue encore plus le tassement des grilles toutes catégories hiérarchiques confondues. Cela ne répond en rien aux besoins de l'ensemble des agents ; cela ne tient aucun compte de leur engagement que vous avez salué avec des accents émouvants pendant la pandémie ; cela ne répond pas à leur revendication d'une rémunération juste, assise sur les qualifications, la formation professionnelle et les missions « essentielles » qu'ils et elles assument.

La seule solution valable pour CGT Région Occitanie et sa fédération CGT des Services publics, c'est **l'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice, la reconnaissance des qualifications et des grilles de rémunération permettant un véritable déroulement de carrière**, qui sont et demeurent les garanties fondamentales, avec le statut, de l'égalité de traitement de tous les agents de la Fonction publique.

Les annonces présidentielles de la reprise des conditions d'accès à la retraite en repoussant encore l'âge légal de départ à taux plein et de suppression des régimes spéciaux ne peuvent être entendables pour l'ensemble des fonctionnaires et agents du service public.

Le quotidien des 1 900 000 agents de la territoriale y compris ceux à la Région Occitanie, c'est la perte de sens du travail, des pressions de plus en plus importantes de nos employeurs, des salaires bloqués et des conditions d'existence de plus en plus difficiles, l'attente insatisfaite d'une reconnaissance qui ne se paierait pas que de mots.

Ce que nous voulons est pourtant simple. C'est pouvoir travailler dans les meilleures conditions, avec **une garantie de carrière**, avec **des salaires qui évoluent de manière significative** et pouvoir profiter d'une retraite en bonne santé avec **un départ maximum à 60 ans à taux plein**.

Parce que **la question sociale est portée au premier rang des attentes des travailleurs et travailleuses du secteur public comme du privé, les privés d'emploi, les retraités, les jeunes en formation, la CGT Région Occitanie et sa fédération CGT des Services publics partagent une**

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse : CGT - Hôtel de Région - 22, boulevard maréchal Juin - 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud - Bureau A123. - 05 61 33 57 68 - 06 75 51 87 04

Montpellier : CGT - 201, avenue de la Pompignane - 34000 MONTPELLIER - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com / Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr

même priorité face à l'augmentation du coût de la vie : il faut augmenter les salaires, les pensions et les allocations.

Voilà pourquoi, la CGT Région Occitanie et sa fédération CGT des Services publics restent toujours plus déterminées, et avec les agents publics, portent les revendications suivantes :

- **Le dégel du point d'indice et son augmentation immédiate de 10% ;**
- Le rattrapage de toutes les pertes accumulées depuis 12 ans ;
- La réaffirmation de la valeur du point comme élément essentiel du traitement et du calcul de la retraite ;
- L'augmentation immédiate des pensions et des retraites

Les agents ne peuvent attendre l'été prochain pour être entendus et c'est bien immédiatement que ces mesures doivent être prises.

*

Mais sans attendre le dégel du point d'indice, la Région Occitanie peut aussi contribuer à la revalorisation des rémunérations des agents publics. **Le décret n° 2020-182 du 27 février 2020 étend l'application du RIFSEEP à la filière technique** et à la filière sanitaire et sociale. Il est possible d'appliquer aux Adjointes Techniques des Établissements d'Enseignement (ATTEE) pour la catégorie C, pour les Techniciens pour la catégorie B et pour les Ingénieurs pour la catégorie A cette revalorisation du régime indemnitaire **depuis février 2020**.

Malgré les engagements de la Présidente Carole DELGA, aucune négociation n'a été ouverte sur le RIFSEEP à l'automne 2021, reportant les discussions à plus tard, début 2022 et de fait l'application du RIFSEEP aux agents de la filière technique.

Alors que les conseillers régionaux, à peine élus en juillet 2021 augmentaient leurs indemnités d'environ 10 %, la collectivité imposait aux agents de la filière technique, en particulier les agents des lycées composés essentiellement d'agents de catégorie C pourtant si essentiels pendant la crise du COVID d'attendre encore, après plus de deux ans...

Le 31 mars 2022, le DGS s'est adressé aux ARL/ARC pour **justifier un traitement spécifique et un RIFSEEP au rabais**. La CGT Région Occitanie interpelle avec l'intersyndicale depuis le début avril la Présidente avec une lettre ouverte et une pétition signée par les agents pour

- **la mise en place du RIFSEEP** aux Adjointes Techniques des Établissements d'Enseignement (ATTEE) pour la catégorie C, pour les Techniciens pour la catégorie B et pour les Ingénieurs pour la catégorie A **sans délai** et que le régime indemnitaire des agents corresponde bien aux groupes de fonction.
- **une harmonisation par le haut selon les mêmes modalités que celles appliquées à la filière administrative et culturelle**. Un étalement sur plusieurs mois, voire années ne serait pas juste

L'engagement pré-électoral d'une négociation immédiate s'est donc changé après les élections en une décision unilatérale, différée de plus d'un an, de ne pas traiter les agents des lycées et des CREPS sur un plan d'égalité avec leurs collègues du siège. **Dans le domaine du dialogue social, vous faites clairement le choix de prendre une Région de retard, nous le déplorons.**

En date du 10 mai, les propositions de la Collectivité pour le RIFSEEP des agents régionaux de la filière technique consistent tout simplement en **un RIFSEEP au rabais, un RIFSEEP spécifique pour les agents des lycées avec un déploiement progressif sur plusieurs années. Et toujours aucune proposition concrète pour les Techniciens pour la catégorie B et pour les Ingénieurs pour la catégorie A.**

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 – 06 75 51 87 04

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com / Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr

Plusieurs milliers d'agents ont signé la pétition intersyndicale et nous nous en félicitons. Mais la seule proposition qui nous a été faite à ce jour par l'Administration prévoit **un différentiel de 75 € entre un agent de la filière technique et un agent de la filière administrative. Voire entre des agents ayant les mêmes missions, selon qu'ils sont affectés au siège ou dans un lycée.**

Ce n'est pas acceptable. Ce n'est pas conforme aux votes des conseillers régionaux en 2017 et aux engagements de la Présidente. Nous espérons que les deux groupes de travail programmés les 31 mai et 7 juin prochain permettront de sortir par le haut de cette situation. Tous agents régionaux, tous égaux !

Enfin, parce que la question sociale, c'est aussi les conditions de vie au travail et les conditions de vie après le travail, la CGT Région Occitanie et sa fédération CGT des Services publics revendiquent :

- **L'arrêt des suppressions de postes et des fermetures des services publics**, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics. **Nous refaisons notre proposition d'élargir le champ d'intervention du GIP santé à la médecine scolaire et professionnelle ;**
- **Le recrutement massif d'emplois statutaires** au lieu des contrats de projets et l'ouverture des postes nécessaires et l'augmentation de 10% minimum des effectifs de la Fonction publique. **En Région Occitanie, cela doit se concrétiser par des recrutements pérennes dans les 68 lycées identifiés comme structurellement sous-dotés ;**
- L'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail, sa réduction à 32 h par semaine soit 10% de temps de travail en moins, et **à la Région Occitanie, commencer par l'intégration de la pause méridienne dans le travail effectif de tous les agents régionaux des lycées ;**
- Pour une stricte égalité des salaires entre les femmes et les hommes et pour une lutte efficace contre toutes les discriminations ;
- Pour la défense et le renforcement du service public régional et l'arrêt de tous les processus de privatisation avec **la (ré)internalisation des missions de restauration, et surtout de maintenance et d'entretien dans toute la Région Occitanie.** Des agents publics pour le service public !

Les élus.e.s CGT au Comité Technique Paritaire

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 – 06 75 51 87 04

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com / Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr